

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 9

Session : 2020

Épreuve de : ESTI ESCP/Stéma

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre



Faut-il craindre le retour de la concentration industrielle ?

F. Léveillé affirme dans la conclusion de son ouvrage les habits mous de la concurrence (2016) que la concurrence a profondément changé de nature. Elle n'est plus la même et devient disruptive. Mais il précise que ce n'est pas en soi la concurrence qui a changé mais plutôt les habits qu'elle porte. La concentration industrielle peut donc changer de forme, elle peut être modifiée au cours du temps, tant la concurrence évolue. Alors si celle-ci revient, peut-on néanmoins parler d'un "retour" au sens propre du terme ? Ne pourrait-elle pas avoir une nouvelle forme qui serait bénéfique tant à court-terme qu'à long-terme. Il ne s'agit pas plus de la craindre mais de la souhaiter. Si celle-ci reste méfante, comme elle a pu l'être auparavant, mais change de forme à tel point qu'on ne puise pas parler d'un "retour" au sens propre mais d'une nouvelle forme, a-t-on les moyens de la craindre, voire de l'empêcher d'avvenir ?

Tout dépend de la définition que l'on accorde au verbe "craindre". Tout d'abord, on peut entendre ce verbe au sens de redouter. Il faudrait donc redouter un retour de la concentration industrielle. La concentration industrielle est un phénomène qui s'établit dans les entreprises. Elle permet à une ou plusieurs entreprises de se regrouper en mettant en place des fusions par exemple. La concentration industrielle est donc un moyen de se regrouper pour éviter de se faire une concurrence déloyale et créer un monopole, voire un oligopole. En effet, une entreprise enclée dans une "guerre des prix" risque de perdre des parts de marché et du profit. La concentration industrielle peut revêtir plusieurs formes : parle-t-on d'une concentration industrielle mondiale, régionale, nationale ? Auquel cas, les effets seraient différents tant à court-terme qu'à long-terme. Par ailleurs, doit-on redouter ce retour pour quelles raisons ? Est-ce méfante socialement, fiscalement,

Économiquement, cela méfante en matière d'environnement. Si on me la redoute pas, cela me vaut-il pas créer des conditions de son retour ?

Le terme "craindre" désigne également "s'attendre à". Il y a donc une autre manière de voir le problème : est-on à l'aise d'une nouvelle concentration industrielle ? Quels indicateurs peuvent nous faire penser ça ? Y a-t-il des signaux d'alerte ? Si oui, a-t-on les capacités de l'empêcher d'avvenir ? En effet, si celle-ci a changé, ce n'est plus un retour mais une nouvelle forme. Les moyens seront donc différents pour la contrer. Elle devrait sans doute plus difficile à combattre et donc à craindre. Plus encore, le "faire" a deux sens. Avoir une obligation matérielle ou une obligation morale de le faire. Il y aurait donc un débat entre l'efficacité de un retour de la concentration industrielle et l'équité de celle-ci puisqu'elle risque de détériorer des intérêts. Si cette concentration suit aux règles de base d'une concurrence juste. Il faudrait par ailleurs des preuves pour montrer que la concentration industrielle a été méfante afin de justifier cette crainte. Puisque l'on parle de retour, cela signifie qu'elle était présente mais qu'elle a disparu et qu'elle peut revenir. Il y a donc une dimension historique mais également sortille. De quels pays parle-t-on ? Il se peut que ce retour soit bénéfique pour certains pays mais méfante pour d'autres. Qui doit craindre ? les uns ?

D'où la problématique suivante : doit-on cesser de redouter et s'attendre au retour de la concentration industrielle ? En d'autres termes, la crainte d'un retour de la concentration industrielle est-elle justifiable tant moralement qu'économiquement ?

À première vue, les premières d'un retour de la concentration industrielle semble être favorable et il n'y a aucune raison de la redouter (I). Pourtant, économiquement et socialement, ce retour pourrait être méfante pour la concurrence et justifier cette crainte (II). D'où la nécessité de la craindre pour s'efforcer de mettre en place des mesures qui visent à l'empêcher d'avvenir (III).

* * *

Il ne faudrait pas craindre un retour de la concentration industrielle, mais plutôt sentir son retour pour certains pays qui ont subi la concurrence internationale.

de pays à faible coût de production. Ainsi, une concentration industrielle pourrait être bénéfique économiquement pour contrecarrer la concurrence internationale (A). En effet, cette concentration industrielle est un moyen de créer des champions "nationaux", voire "régionaux" (B). C'est ainsi que certains États ne redoutent pas un retour de la concentration industrielle mais au contraire favorisent son retour en mettant en place des politiques spécifiques (C).

Économiquement, il n'y a aucune raison de croire dans un retour de la concentration industrielle pour les pays qui ont perdu à l'ouverture de la concurrence internationale. En effet, comme nous le rappelle E. MOUHOUSS MOUHOUS [la délocalisation et le mondialisation, 2006], des pays entiers industriels ont été délocalisés à cause de la concurrence internationale féroce en matière de coût de production. Ainsi, une concentration industrielle de plusieurs entreprises devrait l'être des moyens de contrer cette concurrence en prix. C'est cela que les deux groupes automobiles français Citroën et Peugeot ont fusionné pour former PSA-Citroën. À l'heure actuelle, malgré les difficultés rencontrées à cause de la crise du Covid, cette entreprise se porte très bien en France et affiche des bilans satisfaisants. Ainsi, il ne faudrait pas croire que l'économie de la concentration industrielle nationale qui permet de se protéger contre une concurrence internationale comme le montre Krugman dans son Manuel d'économie:

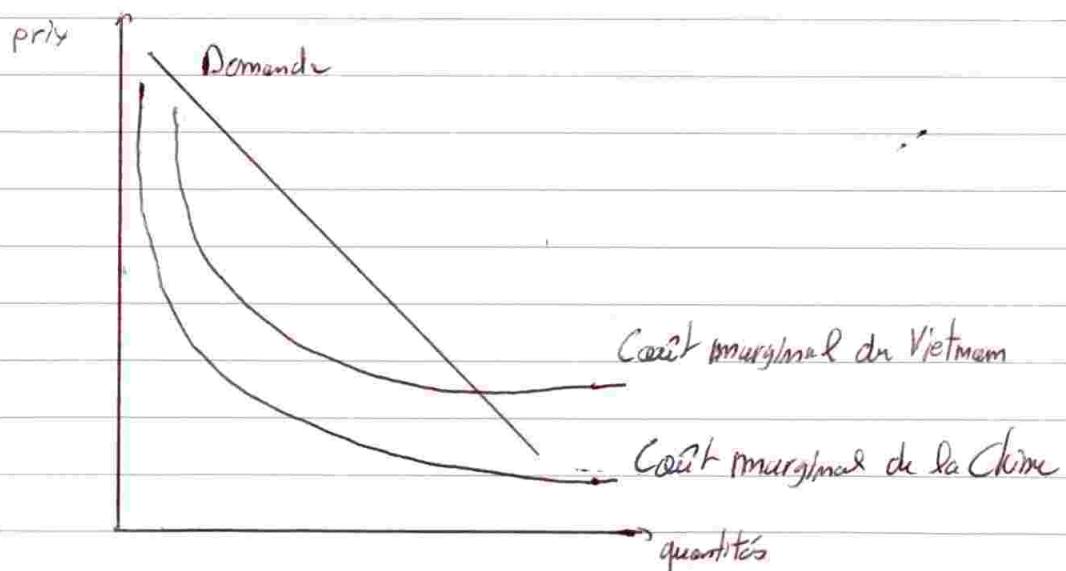


Figure 1: les rendements décroissants du Capital : le cas du Vietnam et de la Chine dans un contexte de concurrence internationale

Krugman remarque que dans un contexte de concurrence internationale, la Chine étant arrivée en première sur le marché, elle capture toute la demande qui ne pourra plus être captée par le Vietnam. Dès lors, il montre que l'une des meilleures solutions pour

Le Vietnam est de se protéger pour créer une forte industrie. Il nous intéresse donc une concentration industrielle afin de renforcer face à la concurrence internationale. Un retour n'est pas à exclure mais plutôt rentable pour l'avenir économique des entreprises nationales, voire régionales.

La concentration industrielle devient donc un moyen de créer des champions nationaux qui pourraient stimuler l'activité économique dans le pays en question. Ainsi, tant les ménages que l'Etat n'ont pas à croire une concentration industrielle. Cela crée d'autre part beaucoup d'emplois pour les ménages. En France, l'attraction de certains territoires est plus importante que d'autres. Cela attire donc des entreprises qui se sont déjà concentrées. C'est ainsi que la Loire a un taux de chômage de 5,9% alors que les Pyrénées Orientales ont un taux de chômage de 14,5% (Tableau de l'économie française, INSEE 2018). Mais c'est également un fort avantage pour les Etats qui peuvent taxer ces entreprises étrangères à condition qu'elle n'oppose pas à la réglementation. En cela, pour des différentes raisons, PHTUS dans la France dans ses notes (2011) affirme que "l'abandon de l'industrie en France est une erreur historique". D. Cohen ("3 leçons sur le secteur post-industriel", 2000) prend quant à lui l'exemple des Etats-Unis et retrace son parcours industriel. Il montre que c'est d'abord le factory system qui fait son place pour laisser sa place au fordisme. L'entreprise Ford est une véritable entreprise industrielle qui a prospéré grâce à son système mais également à ses fusions internes. Ainsi, la concentration industrielle permet de favoriser la création de champions nationaux. Ni les ménages, ni les entreprises ni les Etats n'ont intérêt à empêcher le retour de cette concentration industrielle.

Ils n'ont donc pas intérêt à empêcher le retour de la concentration industrielle et soutiennent même leur retour. Certains Etats mettent donc en place des stratégies protectionnistes pour favoriser la croissance de ces entreprises. Ainsi, S. JEAN dans sa contribution à l'ouvrage "l'économie mondiale 2020" (chapitre 2 : "le commerce international en crise déstabilisé") affirme que les Etats-Unis ont l'intention de retourner à une longue forme de protectionnisme tarifaires et non tarifaires pour aider des entreprises capables de résister à la concurrence internationale. C'est ainsi qu'après 10 ans presque sans pour pourvoir où le sommet du G20 avait déclaré au contraire : "il était vital de réjouir le protectionnisme", le président américain tweetait fièrement qu'"il était un homme de droit de douan". Ce type de tendance protectionniste est donc un moyen de mettre en place une politique industrielle favorable pour ces entreprises. Ainsi, Brendler et Spence en 1988 affirment l'importance des politiques commerciales stratégiques. Ce sont des politiques à tendance protectionniste qui ont pour but de protéger les industries nationales contre la concurrence déloyale de certaines entreprises. Ainsi, certains Etats mettent en place des conditions favorables pour créer un monopole sur le territoire national et empêcher toutes concurrences internationales de nuire aux entreprises industrielles.

	Code épreuve : 270	Nombre de pages : 9	Session : 2020
	Épreuve de : ESH ESCP/Skema		
Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		

C'est donc en quelque sorte une pratique qui a pour but de favoriser la concentration industrielle. Ainsi, il ne faut pas craindre le retour de la concentration industrielle, au contraire des Etats du sensiblement, en tant que pour certains.

* * *

Toutefois, cette concentration industrielle semble nuire au jeu de la concurrence internationale pourtant bénéfique sur plusieurs facteurs. Par ailleurs, la situation monopole semble certes bénéfique pour les entreprises mais est très négative pour le consommateur. Il doit donc nécessairement craindre ce retour. Ainsi, cette concentration industrielle nuit au commerce international car elle brise le jeu de la concurrence (A). Cela diminue également tant le jeu de la concurrence est bénéfique pour les consommateurs (B). Et cela d'autant plus que le monopole d'entreprise industrielle n'est pas économiquement et socialement. D'où l'importance, voire l'obligation de le craindre (C).

Le jeu de la concurrence est un moyen pour les entreprises de toujours innover pour se créer des parts de marché. Alors la concurrence devient moyen de pousser les entreprises industrielles à toujours innover: "tuer la concurrence, c'est tuer l'intelligence" affirme J.M. DANIEL dans [l'état de concurrence; pourra finir avec les autres, 2014]. Ainsi, toute l'école Schumpeterienne, dont P. Aghion est le chef de file en France, nous rappelle au combien l'innovation est un facteur de croissance surtout dans les entreprises industrielles qui ont besoins fort grande productivité. Ainsi, la concentration d'Alstom et Siemens en Europe a été refusée car elle aurait créé une entreprise trop puissante. Un champion régional qui ne respecterait pas les règles d'une concurrence juste. M. VESTAGER,

Responsable de la concurrence en Europe affirme que "mon rôle est d'assurer une concurrence juste et ce n'est pas juste si certaines entreprises ne paient pas leurs taxes". Ainsi, il semble nécessaire de contraindre la concentration industrielle qui pourrait être un obstacle à l'innovation.

Pour les consommateurs, cette croissance semble encore plus nécessaire. En effet, le genre de la concurrence, celle énoncée par ARROW et DEBREU au travers de 5 hypothèses de concurrence pure et parfaite : atomique, homogénéité, libre entrée, transparence et échancrure des coûts, permet la maximisation du surplus du consommateur mais également du producteur. Ainsi, toutes ces taxes risquent d'être néfastes :

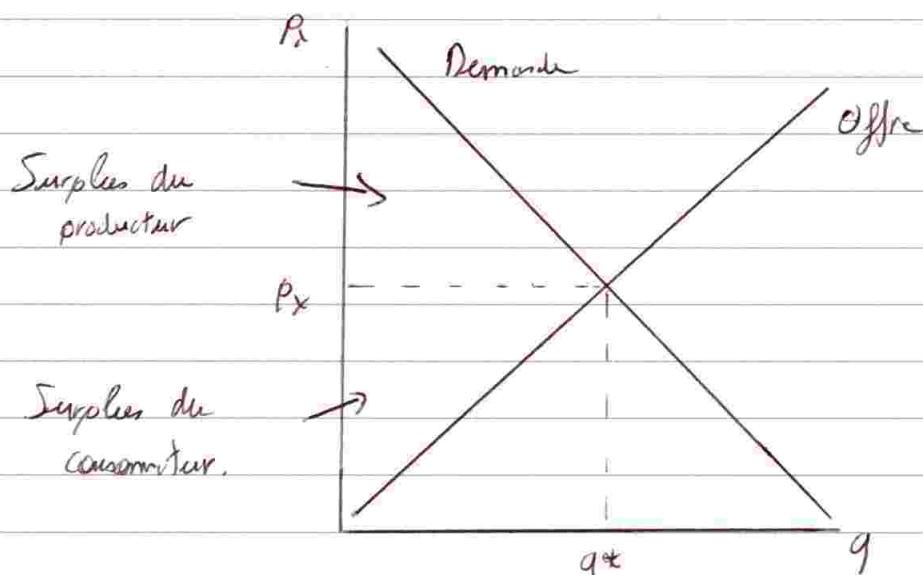


Figure 2 : Maximisation du surplus du consommateur et du producteur en situation de CPP.

Ainsi, la concurrence selon le modèle Arrow/Debreu semble tout fait efficace et bénéfique tant pour le producteur que pour le consommateur. Mais une concentration industrielle risquerait de briser cet équilibre en créant un monopole sur le marché. D'où la nécessité de contraindre la concentration industrielle qui serait négative économiquement. Ce constat a été confirmé par A. POTI (l'économie de l'argent ne fait pas loi, 2017) où il prend l'exemple des crêches. Les parents veulent pour toujours réapprocher leur enfant en retard à la crèche. Ainsi, une crèche a décidé de construire un marché où chaque minute d'enfant en retard sera sanctionnée par une amende. Ainsi, cela a justifié le retard des parents. Le marché des crêches n'a plus été en équilibre.

car une crise réalisant ce genre de protocole. Alors, il faut nécessairement croire le retour de la concentration industrielle qui risque de perturber l'équilibre général Walrasien.

Et cela d'autant plus que, le retour de la concentration industrielle et donc du monopole de certaines entreprises risquent de naître dans plusieurs aspects, notamment économiquement et financièrement. Une croissance de ce retour semble donc parfaitement nécessaire et justifiable. La concentration de l'ancienne plus grande entreprise américaine Standard Oil company en est l'une des preuves les plus évidentes. Elle était tellement grande qu'elle avait une force économique très grande sur le marché. Elle avait un quasi monopole. Puisque le monopole est très négatif pour les consommateurs car les entreprises fixent leur prix au niveau qu'il désirent. Mais cela engendre des profits riches¹² représentant par le triangle d'HARBERGER.

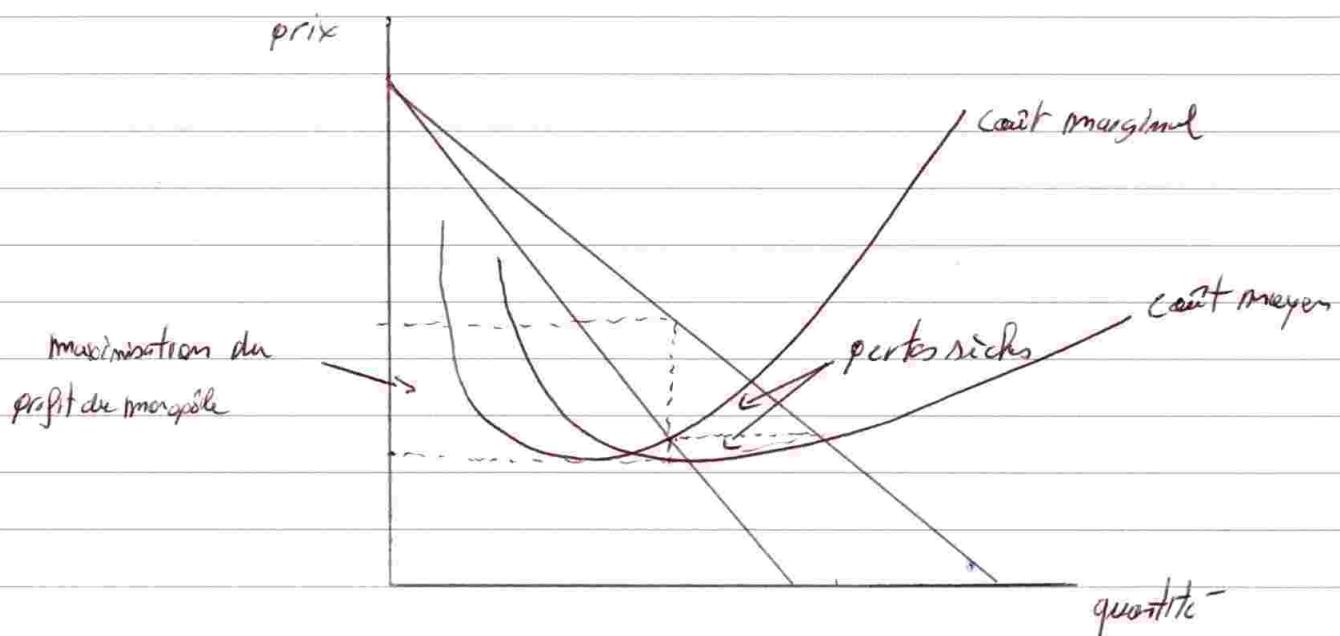


Figure 3: L'inefficacité du monopole représenté par le triangle d'HARBERGER

Alors, ce graphique montre l'inefficacité de croire la concentration industrielle qui risque de créer des distorsions négatives pour les consommateurs qui vont voir les prix augmenter. Donc il semble qu'il faut croire au retour de la concentration industrielle.

* *

*

Mais le verbe "craindre" a une deuxième définition. Est-on à l'heure d'une nouvelle concentration industrielle ? Peut-on seulement déceler "un retour" si celle-ci change, si celle-ci n'a plus les mêmes caractéristiques ? Alors, il y a de nombreux indicateurs qui nous montrent un retour fort de l'industrie, grâce à la concentration industrielle dans certains marchés (A). D'où la nécessité de mettre en place des meilleures stratégies de concurrence industrielle afin d'éviter l'apparition d'une nouvelle concentration industrielle, perçue négative (B).

Il semble que l'industrie revient en force dans de nombreux pays qui se sont déindustrialisés. Cela pose donc un problème à l'heure de la concentration industrielle. D'où la première idée qu'on risque peut-être à l'heure d'une nouvelle concentration industrielle. Comme le montre P. Veltz dans la société hyper-industrielle (2017). P. Veltz affirme que la société française de l'industrie peut peu et attire de nombreuses nouvelles entreprises. Alors, il semble que le nombre de concentration industrielle risque de croître dans les prochaines années pour permettre à certaines entreprises de pouvoir exister. Il semblerait donc qu'on soit à l'heure d'une nouvelle concentration industrielle.

Pourtant, celle-ci risque d'être différente. En effet comme l'affirme F. Lebigue (op. cit., 2016), la concurrence va changer ses habits et devient disruptive. Il n'y aura donc plus le même type de concurrence entre les entreprises. Cette concurrence va évoluer. De plus, doit-on craindre "le retour de la concentration industrielle ou l'apparition d'un nouveau type de concentration industrielle ?

C'est donc une réflexion nécessaire, d'autant plus que D. RODRIK [la mondialisation sur la sellette, 2018] dans son chapitre 3 (les combats de l'Europe) affirme que l'Europe doit renouer avec une politique industrielle et une politique de concurrence forte comme elle a pu le faire avec le plan BARRE en 1968. Cette nouvelle politique, affirme D. RODRIK, doit s'adopter aux différentes formes de concurrence pour être maximisée. Alors, il semblerait qu'on soit à l'heure d'un retour de la concentration industrielle mais ce retour semble différent et peut être éviter par la mise en place de certaines politiques industrielles et de concurrence.

*

*

En conclusion, les deux définitions du verbe craindre semblent poser problème

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 9

Session : 2020

Épreuve de : ESH ESCP/skema

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

En effet, il semblerait qu'il faille croire, au sens du redoute, le retour de la concurrence industrielles tant ces conséquences sembleront négatives pour l'économie. Mais il faut également croire ce retour car il semble qu'on soit à l'aise d'une mauvaise concurrence industrielle. Ainsi, cette crise est le seul moyen d'éviter ce retour.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

